

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 11 février 2020

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire), Mme Sanchez (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme GILLIBERT Christina, Mme MENADIER Virginie, Mme QUEROU Anne-Cécile.

Représentants des parents suppléants : Mme COMIN Karine, Mme MOUNIER Céline, Mme HERBIN Aurélie, Mme DUPUIS - - DESHURAUD Anne.

DDEN : Mme AUDIN-COMBEAU

Enseignants : M. CHATAIGNER, Mme MICHEL, Mme KEBBACHE, Mme LOUBES, Mme TAVANAE, M. SAUSSEAU

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme VIE

Représentants des parents titulaires : Mme TORTILLON Carole, M. VIAUD Morgan.

Enseignants : Mme LOUBES

Désignation d'un secrétaire de séance : Laurence MICHEL

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 5 novembre 2019, la séance suit l'ordre du jour.

2. Vie de l'école/vie des classes

- Ateliers d'école : le 20 décembre sur le thème de l'hiver et le 21 février sur le thème « cirque et carnaval ». C'est aussi un moment où les parents d'élèves participent. Le carnaval aura lieu le 28 mars après-midi à 15h30.

- Arlette GRUSS : le vendredi 24 janvier, tous les élèves de l'école sont allés à La Rochelle pour assister au spectacle de cirque d'Arlette Gruss, tous les élèves furent enchantés par le spectacle et nous avons eu une très belle journée. Ce spectacle marque l'ouverture de notre projet cirque de l'année.

- Conseil de classe et conseil de délégués : En ce moment, les conseils de délégués sont assez riches. Les élèves d'élémentaire peuvent aller jouer dans la cour des maternelles et les GS peuvent venir dans la cour des grands. Nous échangeons donc sur les règles à respecter et les éventuelles difficultés rencontrées. De plus, les élèves cherchent des solutions pour les enfants qui sont seuls dans la cour de récréation, nous réfléchissons à la création d'un banc de l'amitié qui serait placé entre les deux cours, que les enfants décoreraient. Il nous manque un banc d'extérieur. La mairie va essayer d'en trouver un.

- Intervention de la responsable du musée de Royan : le mardi 18 février, la responsable du musée de Royan viendra dans les 3 classes d'élémentaire pour présenter le musée de Royan (qui est en rénovation), quelques toiles et permettre aux élèves de manipuler du matériel de peintre.

- Natation scolaire : CP/CE1/CM2 vont retourner à la piscine de Saujon à partir du 26 mars pour 10 séances. Finalement, suffisamment de parents se sont proposés pour accompagner.

- Liaison école/collège : le 16 janvier les élèves de CM1/CM2 sont allés au collège de La Tremblade. Les CM2 ont participé à un débat autour de l'exposition interactive 9-13 ans « Moi jeune citoyen ». Ils ont assisté à un cours de français et un cours d'informatique. La coopérative scolaire a financé le transport et le repas de midi au « self » afin que les élèves de CM2 se familiarisent avec le fonctionnement du collège. Le jeudi 30 janvier, Mme Salvatierra est venue présenter le collège aux parents d'élèves de CM2.

- Projet court métrage : toutes les classes de l'école vont participer à la fête du court métrage du 25 au 31 mars, les élèves visionneront des films adaptés à leur âge. Le visionnage sera suivi de discussions.

- PEDT du SIVOM : Un sondage auprès des familles du SIVOM a permis d'établir les besoins des parents en matière éducative. Les 3 besoins d'information s'articulent autour de l'alimentation, de la gestion de crise avec les enfants et des écrans. A partir de ce retour, le SIVOM propose différentes actions de parentalité pour accompagner les familles.

Le vendredi 10 avril, une nutritionniste viendra à la garderie faire un petit-déjeuner équilibré et interviendra ensuite dans les classes pour en parler avec les enfants. Elle reviendra à la sortie de 16h15 pour proposer un échange autour du goûter et de l'alimentation en général avec les parents.

Le SIVOM va proposer une conférence le vendredi 17 avril à 18h30 la salle des fêtes d'ARVERT sur la gestion des crises des enfants, elle sera suivie d'un apéritif. Ces actions s'incluent dans un « mois de la parentalité ».

En parallèle, dans l'école nous proposerons la semaine de la maternelle et la classe ouverte afin de permettre aux parents de venir dans les classes pour assister à un temps de classe (du 6 au 10 avril 2020).

3. Bilan des évaluations nationales CP

Les CP ont repassé les évaluations fin janvier.

En français, 5 élèves sur 13 ont d'excellents résultats, 2/3 élèves apparaissent comme étant fragiles. En ce qui concerne la lecture, certains sons n'ayant pas encore été travaillés, il est évident que des élèves ne peuvent ni écrire des mots demandés, ni lire et comprendre une phrase lue seul.

En mathématiques, une compétence est très peu réussie : résoudre des problèmes. Les élèves ont encore besoin (pour la majorité) de manipuler alors que rien n'est à leur disposition pour résoudre ces problèmes. Dans l'ensemble, les résultats sont assez bons.

4. Sécurité : bilan de l'exercice PPMS

- **Un PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sûreté)** est rédigé dans chaque école pour prévenir les risques majeurs recensés pour la commune (c'est-à-dire : les séismes ou mouvements de terrain, les feux de forêt, les tempêtes, le transport de matières dangereuses ainsi que les inondations). Si un de ces événements se produit, une cellule de crise sera mise en place au sein de l'école avec des salles de mise en sûreté pour les élèves qui seront confinés dans l'école. **Les familles ne doivent pas venir chercher les enfants et attendre de nouvelles instructions.**

- Nous avons réalisé un exercice le vendredi 31 janvier à 10h45 sur le thème « tempête ». Les élèves étaient dans la cour de récréation. Au signal de la corne de brume, ils devaient rapidement se mettre à l'abri dans les classes. L'exercice a duré 10 minutes et il s'est très bien déroulé.

- Un prochain exercice PPMS attentat-intrusion aura lieu en mai où les élèves devront s'échapper de l'école.

- **Un deuxième exercice incendie** sera effectué mi mars.

5. Point sur le budget

- **Concernant le budget mairie :**

En début d'année civile 2020, la mairie met à disposition 69 euros par élève soit 8 418€ pour 122 élèves. A ce jour, plusieurs achats ont été effectués : du matériel de cirque (jonglage, équilibre), une machine à plastifier, du matériel d'EPS et des jeux pédagogiques ou du matériel de manipulation. Il reste 6 671 euros pour le reste de l'année civile (fournitures, commande du matériel d'arts visuels...).

- **Plan bibliothèque :**

Le ministère de l'Education nationale a lancé en 2018 un plan d'équipement en faveur des bibliothèques d'école en particulier dans les communes où il n'y a pas de bibliothèque municipale. Nous avons donc reçu une subvention de 1500€. Nous avons pu renouveler un grand nombre d'ouvrages : romans, albums d'histoire, documentaires, livres d'art, bandes dessinées...

- **Concernant la coopérative scolaire :**

A ce jour, le solde du compte de la coopérative scolaire est de 14 571.81€

Le bénéfice du loto fut de 3827€ - un grand merci à tous les parents qui nous ont aidés.

Ce qui a été payé avec la coopérative scolaire :

- le bus et la cantine pour le collège
- le spectacle d'Arlette Gruss
- le matériel pour les ateliers d'école
- quelques petits projets de classe
- les fournitures pour les projets d'arts plastiques avec Anne et Nathalie pour toutes les classes d'élémentaire.

6. Questions et remarques diverses

- Le projet d'aménagement de la cour est en cours. La mairie attend les avant-projets du syndicat de la voirie.

- Suite à la demande formulée par les parents, la mairie indique que ce n'est financièrement pas possible d'étendre les horaires de garderie. Aucun sondage ne sera transmis.

- **Message de l'association des parents d'élèves** : *L'association des parents d'élèves recherche un ou une futur(e) président(e) ainsi qu'un ou une trésorier(ère). Ces deux postes sont à pourvoir dès la rentrée de septembre 2020 puisque les 2 personnes actuelles ont leurs enfants au collège dès la rentrée prochaine. Nous vous rappelons l'importance de cette association puisqu'elle soutient les projets et les sorties pédagogiques de l'école. Il est urgent qu'elle puisse perdurer. Sans cela, il n'y aura plus d'association l'année prochaine et peut être les années suivantes. N'hésitez pas à prendre contact dès maintenant si vous êtes intéressés auprès de Claire Ménard (maman de Noa et Natan en CM2) Merci !*

Madame Tavanae, précise que sans l'association des parents d'élèves, il n'y aura pas de classe de neige dans 3 ans, ni autres gros projets dans les années à venir car le financement est impossible sans le soutien de cette association.

- **Question de parents d'élèves** : *C'est une question concernant les robinets d'eau qui se trouvent sous le préau des primaires, est-ce possible d'avoir de l'eau chaude pour se laver les mains avant d'aller manger à la cantine car apparemment l'eau est gelée. Ou serait-il possible de se laver les mains dans l'entrée de la cantine ?*

La mairie indique qu'il n'est pas possible d'installer l'eau chaude sous le préau pour des raisons budgétaires (aménagement de la cour couteux). Il paraît compliqué aussi de faire laver les mains aux 80 enfants dans l'entrée de la cantine.

Serait-il possible qu'une réflexion soit menée pour envisager ce problème et de l'intégrer au projet de réaménagement de la cour ? C'est à voir avec les élus...

- *Serait-il possible de changer les 4 robinets de la classe de PS/MS qui sont difficiles à ouvrir seul pour les enfants et de les remplacer par des robinets comme ceux de la cantine ?*

La mairie prend note de cette demande et cela ne semble pas compliqué à réaliser.

L'équipe enseignante remercie sincèrement M. le Maire et Mme Sanchez pour leur investissement et leur engagement pour l'école durant ces 6 années.

Monsieur le Maire salue le partenariat et l'entente avec l'équipe enseignante durant ce mandat.

Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae



Secrétaire du conseil d'école : Mme Michel